



Montpellier, le 14 février 2025

Audience bilatérale DT PJJ Hérault 14 janvier 2025 Compte rendu

Cette audience faisait suite à la demande de notre organisation syndicale à être reçue par la direction territoriale afin d'échanger sur l'état du dialogue social sur le territoire, ainsi que sur la situation immobilière de l'UEMO de Sète.

A titre liminaire, le directeur territorial a tenu à se défendre et à répondre aux critiques évoqués dans notre dernier tract ([pour le lire, Et clic !](#)) sur la qualité du dialogue social.

Pour le directeur territorial, le dialogue social existe, notamment à travers le comité social d'administration territoriale. Sur le déménagement de l'UEMO de Sète, il indique avoir communiqué oralement des éléments. De plus, selon lui, l'équipe de Sète avait eu les plans de l'unité, ce qui est le plus important à ses yeux.

La CGT PJJ a rappelé que s'il était essentiel que l'équipe de l'UEMO de Sète soit informée, il est indispensable que les organisations syndicales représentatives le soient également, conformément aux obligations réglementaires en la matière.

Pour rappel, les textes prévoient qu'en cas de modification des conditions de travail, de la santé et de la sécurité, les organisations syndicales doivent être associées. D'autant plus, que la CGT PJJ l'a demandé à plusieurs reprises. Notre organisation syndicale a insisté sur le respect du cadre et de la forme du dialogue social.

La DT a affirmé que la situation de l'UEMO de Sète avait été une priorité et que l'administration a fait tout le nécessaire pour garantir aux agents de bonnes conditions de travail, malgré la circulaire du 8 février 2023 qui vise à limiter la surface des bâtiments administratifs.

Concernant, la répartition des bureaux, la direction territoriale s'est étonnée du fait que les agents n'aient pas été informés que le projet initial avait été modifié, avec la création de 3 bureaux destinés à accueillir 2 éducatrices ou éducateurs chacun. La direction territoriale regrette également que l'équipe n'ait pas encore pu visiter les locaux, ce qui relève selon elle de la responsabilité de la direction de service.

Si cette possibilité avait été envisagée par le passé, cela ne s'est pas encore concrétisé, à l'image des nombreuses incertitudes qui ont caractérisé ce déménagement, depuis plus de 3 ans.

L'administration a ensuite effectuée une présentation détaillée des locaux de l'UEMO de Sète, ainsi que du rétroplanning de derniers travaux et du déménagement.

Si la demande de l'équipe de l'aménagement d'une douche n'a pas pu être satisfaite à ce jour, il est possible qu'elle soit étudiée par la suite dans le cadre pour les agents qui circulent en vélo et pour les jeunes, vu la grande salle d'activité prévue.